

Image not found or type unknown



Réparations locatives sur le tableau électrique

Par **shany**, le **28/04/2008** à **16:33**

ma propriétaire vie en guadeloupe et la maison que je lui loue est en france .rnle contacteur jour et nuit du tableau électrique de la maison c'est arrêté de fonctionner nous n'avons plus d'eau chaude et ayant des enfants ,il a fallu que je fasse intervenir un électricien(ne pouvant pas joindre ma propriétaire du au décallage horaire)il m'a donc changé le contacteur jour et nuit et cela m'a couté 206 euros. est-ce à ma charge ou à celle du propriétaire d'encaisser les frais de réparations? si c'est à la charge du propriétaire comment dois-je me faire rembourser par celui-ci si il est de mauvaise foi . et quelles sont les démarches à entreprendre. je lui ai envoyé un courrier mentionnant toutes les réparations ainsi que la factures des réparations.